

Vous pourrez, bien sûr, y adhérer : la cotisation est de 10 euros.  
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues

## PREMIERE ACTION

### CHASSE AUX ŒUFS

Préparez vos paniers pour la récolte des œufs !

LE 8 AVRIL 2023, 15h00

PLACE DE LA GARE

Tous les chasseurs d'œufs seront récompensés par un goûter vers 16h

**SITE INTERNET** <https://mairie-allarmont.fr>

Depuis le début de cette année, un site internet est à votre disposition. Vous y trouverez toutes les informations utiles concernant la vie du village, les associations, les comptes rendus de conseil municipal ....

Toutes les rubriques ne sont pas encore parfaites, parce qu'un site est toujours en évolution

Un grand merci à Céline qui collecte toutes les infos et les met en ligne

N° 11

DERNIERES  
NOUVELLES  
MARS 2023



Saint-Dié  
des  
vosges



**ALLARMONT**

**contact@mairie-allarmont.fr**  
**03 29 41 16 08**

## MOT DU MAIRE

### LETTRE OUVERTE AUX RÂLEURS

« **On** » me rapporte des bruits qui courent : *la mairie ne dit rien, on ne sait rien : il paraît qu'une classe d'école ferme, on dit que « on va construire un bâtiment place de la gare... »\**

J'aimerais vous expliquer le fonctionnement de la mairie : toutes les semaines généralement, nous nous réunissons avec les adjoints pour traiter des affaires courantes, petits entretiens ou réparations sur les rues ou dans les bâtiments communaux par exemple. Également, nous nous entretenons des projets d'ampleur que nous pouvons envisager pour notre commune, qui se réaliseront ou non, dans un avenir plus ou moins proche, en fonction des finances qui ne sont pas brillantes.

Vient ensuite le moment du conseil municipal : à chaque séance, le maire propose cinq ou six délibérations à prendre, une bonne partie sont « pour ordre », c'est-à-dire demandées par la préfecture, la trésorerie ou autre syndicat qui nous dominent.

Les autres délibérations traitent de la vie du village et de son avenir : vente, achat ou échange de terrains par exemple : le conseil sert, de la part du maire et des adjoints, à expliquer aux conseillers les enjeux des décisions à prendre, de façon qu'ils puissent voter en toute connaissance de cause.

Enfin, il y a ce qu'on appelle les points divers, qui n'appellent pas de délibérations, mais qui permettent à chacun de s'exprimer sur un sujet qui lui tient à cœur.

Je rappelle que les conseils municipaux sont **PUBLICS**, toute personne a le droit d'assister et, si le Maire l'autorise, de participer en fin de conseil. Le meilleur endroit, donc, pour connaître la vie de la commune, c'est sans conteste la séance du conseil municipal.

Sachez que le maire et ses adjoints sont à votre écoute, prêts à répondre, quand ils le peuvent, à toutes vos questions.

*\*NON, il n'y aura pas cette année de fermeture de classe, mais il est nécessaire de trouver des enfants supplémentaires pour l'an prochain. En ce qui concerne le bâtiment garderie-cantine place de la gare, le projet sera acté ou non début avril.*

Je fais appel une nouvelle fois aux bénévoles bons bricoleurs qui seraient prêts à donner de leur temps pour remettre en état les beaux appartements communaux qui pourraient être reloués.

**J'aimerais vous redire la foi que j'ai dans l'avenir d'Allarmont.**



### BIBLIOTHEQUE

Cette année, la bibliothèque fête son premier anniversaire, déjà.

Le 25 mars 2023 à 10h, Lucienne, Sophie Cécile et Sylvie vous invitent à souffler cette première bougie autour d'un pot de l'amitié.

Vous pourrez aussi renouveler votre abonnement, profiter des nouveautés.

**Nous sommes heureux de vous annoncer la création du comité des fêtes d'Allarmont. Il a pour objet d'organiser, de promouvoir et développer des rencontres et des activités culturelles et festives en vue de maintenir le lien social au sein du village. Il se met aussi à la disposition des autres associations qui pourraient lui en faire la demande. .**